

CONVENTION HANDICAP INSERTION RÉUSSIE

La convention entre l'Université de Strasbourg, le Crous, Vitalliance et la MGEL signe une avancée décisive en faveur de l'insertion des étudiants handicapés sur le campus.

« Pas question de laisser les étudiants handicapés sur le bord de la route » clament en chœur Fabienne Rakitic, coordinatrice de la Mission Handicap à l'Université de Strasbourg, et Marie-Odile Brette, responsable du service social du Crous. Toutes deux ont beaucoup œuvré pour parvenir à la signature de cette convention qui permet de répondre aux besoins des étudiants handicapés, dans leurs études et leur logement. Les partenaires s'engagent, par exemple,

à adapter le logement aux contraintes de l'étudiant en situation de handicap, à optimiser l'accompagnement dans la vie quotidienne, à financer le logement de l'auxiliaire de vie sociale. Celui-ci joue un rôle essentiel aux côtés de l'étudiant, que ce soit pour la prise de notes ou l'aider le soir dans son appartement. En prenant en charge le financement du logement de l'auxiliaire de vie sociale, les partenaires de la convention facilitent la vie de l'étudiant, dans son parcours universitaire comme dans son quotidien.

Créateurs de solutions

Karim, 24 ans, étudiant en musicologie à l'Université de Strasbourg, est le premier bénéficiaire de cette convention. « Je suis ravi d'être sur le campus, de pouvoir faire ce qui me plaît en toute sécurité. D'être comme tout le monde en quelque sorte. Je vais pouvoir effectuer mes trois années d'études jusqu'au doctorat dans les meilleures conditions. » Les signataires veulent aller plus loin en associant d'autres partenaires comme la Caisse d'Allocations Familiales. « Il est aussi possible de mutualiser l'aide de l'auxiliaire de vie sociale, ce qui ouvre le dispositif à d'autres étudiants en situation de lourd handicap, concluent Fabienne Rakitic et Marie-Odile Brette. Nous sommes là pour conjuguer les solutions et pouvoir apporter systématiquement une réponse favorable aux demandes des étudiants handicapés. » L

AUX FLAMBOYANTS

Le Crous s'est fortement impliqué dans la signature de la convention handicap. Il met à la disposition de l'étudiant bénéficiaire du dispositif une chambre adaptée dans la résidence des Flamboyants. Un studio est également réservé dans cette résidence à l'auxiliaire de vie sociale



EN VOYAGE À FLORENCE

Difficile de trouver un étudiant plus motivé qu'Adrien, étudiant en Lettres Modernes, qui entend finaliser ses études et entamer rapidement une carrière dans le milieu de l'édition. Il est le premier à se féliciter des efforts engagés par l'Université et le Crous de Strasbourg. « Les institutions sont très impliquées et font tout pour favoriser la réussite étudiante. » Preuve de cet engagement: le Crous a convié Adrien à un voyage d'études à

Florence. Tout a été préparé et organisé pour faciliter le voyage et l'hébergement d'Adrien. « C'est une expérience formidable, se réjouit l'étudiant. Cela m'a permis d'intégrer une équipe et d'apprécier le voyage en groupes sans nier la spécificité de mon handicap dans un groupe hétéroclite. L'occasion aussi pour moi de rencontrer d'autres personnes en dehors de ma filière. Une confrontation très enrichissante. »